



Comité de défense Hôpital Santé publique 06

Siège : 5 rue Vernier, 06000 NICE
Tél : 06 03 24 35 10 ou 06 80 50 98 88
Email : comitedefensehopital06@orange.fr



COORDINATION NATIONALE
des Comités de Défense
des Hôpitaux et
Maternités de Proximité

le 14 janvier 2015

Lettre à

Mme Marisol TOURAINE, Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
M. Paul Castel, directeur de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Madame la Ministre, Monsieur le Directeur,

Ces dernières années, les hôpitaux de la Vésubie ont eu à subir une réduction de leur offre de soins et de leurs moyens financiers : 61 lits d'Unité de Soins de Longue Durée ont été remplacés par des lits d'EHPAD (établissement d'hébergement personnes âgées dépendantes, médico-social).

Les autres activités sanitaires de ces hôpitaux (8 lits de médecine à Saint Martin Vésubie et 19 lits de soins de suite à Roquebillière) indispensables pour garder le caractère médical de ces établissements et répondre aux besoins des valléens ont pu être sauvés grâce notamment à la mobilisation de la population.

Récemment, la menace d'une diminution du budget global de 55 000€ dans un premier temps et à terme de 162 000€ a vivement ému la population qui a signé une pétition à votre attention (jointe)

La Direction de l'ARS indique qu'elle vient d'allouer à nos hôpitaux de la Vésubie des « *moyens supplémentaires dans le cadre du tarif global* ». Cependant, des emplois ont été supprimés accroissant ainsi la charge et les conditions de travail des agents. Des menaces pèsent sur la pérennité des lits de soins de suite.

A quelle hauteur sont ces moyens ? Quels engagements pour l'avenir ?

Il y a un an, à Marseille, le directeur de l'ARS a reçu notre comité de défense. A cette occasion, nous lui avons indiqué : *pour répondre aux besoins de la population, les hôpitaux locaux doivent devenir une véritable plate-forme sanitaire, médico-sociale et sociale de l'immédiate proximité.*

Quel engagement sur la pérennité des lits de médecine et de soins de suite menacés dans nos hôpitaux ? Quelle position de l'ARS sur le rôle pivot des hôpitaux locaux pour la population locale avec la mise en place d'équipements minimum (radio, échographie), la création de maison de santé en lien avec l'hôpital local avec accueil des spécialistes (gynécologue, cardiologue, orthophoniste ...) ? Quelle organisation des soins prévue dans nos zones défavorisées ?

Ces demandes sont toujours d'actualité. Nous vous prions de nous indiquer quelle est votre position sur ces cinq interrogations fondamentales pour la population de notre vallée.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

La Secrétaire :

Le Président :

Eliane GUIGO
P.J. pétition + de 200 signatures

Jean-Jacques MICHOT